

Palaiseau, le 28/12/2004

Collectif des Associations de PALAISEAU
“ Pour une Ville et un Environnement respectés ”

M François LAMY
Député-Maire de Palaiseau
91, rue de Paris
BP N°6
91 125 PALAISEAU CEDEX

Objet : Participation des Palaisiens et des associations à l'élaboration du PLU de Palaiseau

Demande de report de vote en Conseil Municipal

Monsieur le Député-Maire,

En 2001, vous avez initialisé un processus, dont la première phase a consisté jusqu'à décembre 2004, à élaborer les objectifs très généraux du futur P.L.U.

Des réunions ont été organisées par la municipalité au cours desquelles, aucune information concrète n'a été communiquée, si ce n'est des généralités et des promesses d'études futures.

En cette fin d'année, vous avez décidé de soumettre au vote du conseil municipal, dès janvier prochain, l'approbation du projet de PLU tel que vous nous l'avez présenté, d'abord le 27 novembre, lors d'une réunion organisée pour les associations, puis en novembre et décembre 2004, lors de réunions publiques.

Vous y avez présenté des éléments concrets du projet, tels les emplacements des nouvelles zones constructibles, les COS correspondants et des révisions non négligeables (et non sans conséquences) de COS dans les quartiers existants.

Plutôt que la déclinaison d'objectifs clairs, ces éléments semblent caractériser une volonté d'urbaniser fortement et rapidement ces parcelles, sans que ce point ait été clairement affiché par la municipalité.

Votre projet a suscité nombre d'interrogations (projet de circulation absent), d'incompréhensions (information quasi absente sur le quartier Camille Claudel, par exemple), voire de la franche hostilité (urbanisation à l'Est et à l'Ouest de Polytechnique) de la part des Palaisiens présents lors de vos réunions publiques.

Nos associations vous avaient alerté à plusieurs reprises sur le décalage persistant que l'on peut constater entre votre projet et les aspirations de nombreux Palaisiens.

Les échanges sur le PLU dans les conseils de quartiers montrent une forte résistance à l'urbanisation (cf. par exemple le vote du conseil de quartier de Lozère).

Les habitants, dont nous nous faisons les porte-parole, veulent une ville à vivre, dotée d'un environnement naturel rare et donc précieux, ils ne veulent pas d'une densification de l'urbanisation et souhaitent que les zones pavillonnaires soient respectées.

Le PLU que vous proposez est votre projet, bien plus que celui des habitants de Palaiseau. Il n'est le fruit d'aucune concertation avec les citoyens, d'aucun compromis.

Vos mandats de Maire et de Député, sont issus du suffrage universel, expression concrète de l'idée démocratique. Il ne peut être concevable qu'un projet de cette envergure puisse se faire sans écouter une large fraction de la population.

Vous avez jusqu'à présent défendu votre projet : prenez maintenant le temps d'écouter

les propositions de vos concitoyens. Votre projet ne pourra qu'en ressortir conforté par une très large adhésion de la société civile.

Adopter le PLU en l'état, c'est négliger une grande partie des Palaisiens.

Les habitants et associations des communes du Plateau de Saclay et des communes limitrophes, s'émeuvent de la disparition et du "mitage" des terres agricoles que vous entérinez.

Vous avez commandité une étude au sein de la CAPS qui doit permettre de définir les options à prendre pour le maintien, sous des formes diverses, de l'agriculture sur le Plateau de Saclay. Il faut en attendre les conclusions avant de finaliser le PLU.

L'impact du PLU de Palaiseau dépasse largement le périmètre communal et il est nécessaire d'en mesurer les conséquences au niveau des communes du territoire. (circulation, financement, par exemple) et de la région.

En l'état, le projet de PLU ne fait état ni des conséquences sur les communes de la CAPS, ni des orientations futures du SCOT et du Schéma Directeur d'Ile de France.

Si le cas des terrains de la "SFIM" nécessite des ajustements du POS, les autres volets du PLU et ses modalités concrètes, méritent un véritable travail d'échanges et de concertations.

En conséquence, pour que ce projet soit assis sur une base démocratique, nous vous demandons ;

- ✓ **De retirer le projet de vote des prochaines séances du Conseil Municipal**
- ✓ **D'accepter un dialogue avec l'ensemble des associations**
- ✓ **D'étudier avec nous un calendrier des études envisagées, des échéances et des points de rendez vous avec les habitants et les associations**

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, M le Député-Maire, d'agréer nos sentiments respectueux.

**Le Collectif des Associations de Palaiseau
" Pour une Ville et un Environnement respectés "**

Les Joncherettes, ASA La Troche, le GRAAL, Vivre au Bout Galleux,

Les jardins de Cérès AMAP, la Commune Libre du Pileu, Association du Haut Pileu,

Groupement des riverains de l'A 87

Défendre Palaiseau

Copie aux élus du Conseil Municipal de Palaiseau